

Aménagement forestier

L'après-coupe : une activité à ne pas négliger

Yves Demers, aménagiste

Bon, voilà autre chose! Oui, après une coupe dans un boisé, le travail n'est pas terminé. Il va sans dire que les travaux après l'exploitation ne sont pas très populaires et pour cause, ils ne sont pas payants, du moins à court terme. Le texte qui suit ne s'adresse pas à l'exploitant commercial, mais il vise plutôt le propriétaire de quelques hectares qui souhaite laisser à sa descendance une belle forêt pourvue de tiges de belle qualité.

Un arbre qui tombe en brise plusieurs autres et le travailleur forestier qui l'ébranche ne peut faire autrement que d'en écorcher ou même en couper quelques autres. Le tracteur, la débusqueuse ou le VTT qui amène les billots hors de la forêt éraflera lui aussi quelques tiges. Qu'arrive-t-il de toutes ces blessures causées inévitablement par l'exploitation? Les petites se cicatriseront la plupart du temps et les autres évolueront en maladie ou déformation de la tige. Ces blessures sont une porte d'entrée toute grande ouverte pour les champignons, les insectes et autres causes du dépérissement des arbres. L'exploitant peut cependant aider à réparer ces dommages qu'il a lui-même causés en repassant sur les lieux de la coupe avec quelques outils simples. Le choix du traitement à effectuer est alors une question de jugement et la célèbre phrase « la sylviculture est un art autant qu'une science... » prend ici toute sa signification.

Les éraflures



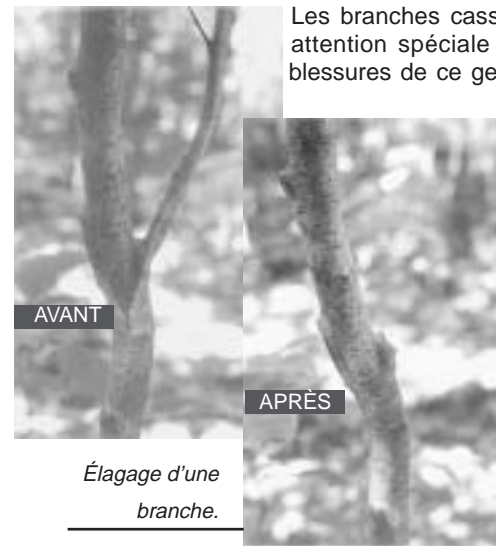
Blessure au tronc qui se cicatrisera.

Les éraflures sont causées soit par un arbre qui, en tombant, en frôle un autre, lui arrachant une partie de son écorce, soit par la machinerie ou les billots qu'elle traîne. Dans la plupart des cas d'éraflures majeures, il n'y a rien d'autre à faire que de couper l'arbre. Pourquoi l'abattre? Parce qu'un arbre malade peut en contaminer d'autres et il vaut mieux le

perdre tout de suite qu'en voir mourir plusieurs plus tard. Une fois l'exploitation terminée, il y a intérêt à parcourir les chemins de débardage pour trouver les tiges écorchées et les éliminer avec une débroussailleuse. Les billes qui ont été tirées à l'aide d'un treuil ont elles aussi brisé ce qui était sur leur chemin. Ces lieux doivent être inspectés pour les mêmes raisons.

Les éraflures au sommet des arbres qui ont été produites par la chute des arbres voisins sont moins graves. Les arbres ainsi atteints le sont dans la partie la moins payante du tronc et aussi la moins vulnérable. Même si une section en venait à mourir, une autre pourrait se tailler une place et l'arbre continuerait de croître. Il y a lieu cependant de les suivre de près, au moins pendant l'année suivant la coupe car si un dépérissement général était observé, il faudrait éliminer cette tige.

Les branches cassées



Les branches cassées doivent elles aussi faire l'objet d'une attention spéciale et l'élimination en tout ou en partie des blessures de ce genre doit être faite pour que la cicatrisation s'opère plus rapidement ce qui aura pour conséquence la réduction des risques d'aggravation. La technique pour couper une branche est bien connue et les outils pour le faire sont fort simples. Il s'agit de sectionner la branche affectée au ras du col cicatriciel à l'aide d'un sécateur pour les petits diamètres et d'une scie pour les plus gros. Si la branche est grosse et qu'une partie seulement a été brisée, il suffit alors d'amputer la branche maîtresse de la fracture sans affecter la partie restante. Les blessures ainsi réparées auront toutes les chances de se cicatriser sans que les agents destructeurs du bois ne puissent rendre le bois de cet arbre inutilisable.

Les cimes

Les cimes des arbres qui ont été abattus peuvent être laissées sur place mais il y a avantage à en disposer car elles nuiront au passage dans le cas des érablières exploitées pour la sève, elles dérangeront la circulation de la faune et il faudra plusieurs années avant qu'elles ne pourrissent et se décomposent en humus. Le principe à suivre consiste à faire toucher le sol à un maximum de bois de ces branches et le déchiquetage est le meilleur moyen connu. Cependant la location d'une telle machine occasionne des frais et puisqu'il faut amener cet outil aux branches plutôt que le contraire, il faut compter du temps pour le déplacement en plus du déchiquetage. L'autre façon, moins efficace mais plus rapide et moins dispendieuse, est de couper en longueurs minimum toutes les branches des cimes à l'aide d'une tronçonneuse pour les gros morceaux et d'une débroussailleuse pour les petits. Lors de cette opération, il est avantageux d'ébrancher les petits arbres abattus lors de la coupe et qui nuisaient aux opérations d'exploitation. Un sapin, par exemple, s'il est laissé à lui-même, prendra de trois à cinq ans avant que son tronc ne touche le sol et qu'il ne se décompose alors que s'il est ébranché avec une débroussailleuse, ce qui peut prendre quelques secondes, sa décomposition débutera aussitôt que les conditions le permettront.

Le temps ainsi gagné sera apprécié par la prochaine génération et non par vous, bien sûr, mais on n'aménage pas la forêt seulement pour ses propres besoins et ambitions mais bien pour les générations futures. À ce titre, si les générations passées l'avaient aménagée, aujourd'hui nous pourrions jouir d'une forêt de plus belle qualité et il serait impensable de léguer à nos descendants un boisé mal géré ou en piètre état. C'est à nous de commencer la tradition.

Les arbres pliés



Arbre plié
par un autre
qui a été
abattu.

Les arbres pliés parce qu'un autre les a amenés vers le sol lors de sa chute survivront mais ne se relèveront pas. Il vaut mieux les abattre maintenant. Les plus petits d'entre-eux, s'ils sont d'une bonne qualité, bien situés et d'une essence désirable, valent peut-être la peine d'être tuteurés. Il s'agit de placer un piquet à leurs côtés et de l'y attacher avec un morceau de tissu biodégradable pour leur redonner leur forme droite.

Le dégagement des cours d'eau

Le dégagement des cours d'eau fait aussi partie des travaux après la coupe. Il va sans dire que les ruisseaux permanents ne doivent être traversés par la machinerie que sur un ponceau mais les cimes des arbres abattus qui sont tombées par dessus ces cours d'eau doivent absolument être dégagées pour ne pas entraver le courant. Ces blocages ralentissent la vitesse de l'écoulement de l'eau et peuvent causer des inondations, surtout au printemps et lors de fortes pluies. Ils dérangent aussi la faune aquatique pour qui tout changement de la vitesse de l'eau a des effets directs sur leur mode de vie sans compter que si ces branches se trouvent à l'endroit d'une frayère, ce site sera délaissé.

Les cours d'eau intermittents doivent eux aussi être dégagés, car ils ont un rôle de première importance à jouer lors des crues. Si un blocage venait à empêcher l'eau de s'écouler à l'endroit habituel, cette eau se trouverait un autre chemin et inonderait un lieu qui ne l'était pas avant ce qui causerait des surprises désagréables.

Ruisseau
intermittent.



Travaux après la coupe

Le suivi après la coupe fait partie lui aussi d'une étape négligée et pourtant combien importante. Cet aspect vise le contrôle de la végétation indésirable et la taille de formation des arbres d'avenir ainsi que leur dégagement de la compétition. Le propriétaire d'un boisé peut, à chacune de ses visites, faire avancer un peu ces traitements contrairement aux gestionnaires de grandes étendues qui doivent prendre chacune de ces opérations comme étant une grande dépense de temps, d'argent et d'énergie. Il suffira donc de toujours traîner un sécateur avec soi pour étêter les cimes fourchues des pousses que l'on désire conserver, de tailler les branches cassées trop fortes ou à angle trop fermé et de corriger les malformations.

L'apport de lumière, créé par la coupe d'un arbre dominant, favorisera la germination de nombreuses plantes dont certaines contribueront à former la forêt future. La débroussailluse pourra être employée afin d'éliminer la compétition entre les jeunes plants, mais il faut travailler de façon intelligente afin de ne pas faire d'erreurs et d'optimiser les efforts. Avant toute chose, les arbres à conserver doivent être choisis et identifiés s'il le faut. Chacun de ces arbres devra être dégagé afin que les autres avoisinants ne dérangent pas son besoin en eau, en espace et en lumière. Entre chacun d'eux, il ne faut toucher à rien, la nature considère qu'il faut des dizaines de petits plants pour en obtenir un grand et elle n'a pas tort. Si l'arbre que vous avez choisi pour devenir un champion se fait briser par une tempête de verglas ou se fait brouter, ou encore subit les attaques des insectes ou des champignons, il en

faudra un autre autour pour le remplacer et si vous n'avez rien laissé entre les élus, il ne restera qu'un trou qui sera long à remplir. Le choix des arbres d'avenir est plus compliqué qu'il en a l'air. Nous sommes tous portés à choisir les plus belles tiges des essences de la plus grande valeur. Pour ce qui est de choisir les plus belles tiges, je suis d'accord, quoique l'avenir nous démontrera peut-être que certains sujets, de moindre qualité, peuvent mieux résister à certains stress. De toute façon, lorsque nous faisons le choix des plus beaux spécimens, nous intervenons dans la génétique naturelle et il y a un risque.

Le choix des essences

Pour le choix des essences, il faut avoir certaines choses à l'esprit, comme par exemple la valeur de certains bois qui va peut-être beaucoup changer lorsque cette forêt sera mature. Pensez au bouleau blanc qui n'avait qu'un peu de valeur il n'y a de cela que quelques années et qui est rendu maintenant parmi les plus dispendieux. Il faut aussi avoir à l'esprit que la monoculture est une pratique risquée et que la forêt mixte est beaucoup mieux équipée pour résister aux stress naturels. Il ne s'agit pas ici de transformer un peuplement d'épinette en peuplement mixte mais plutôt d'essayer de conserver une diversité d'essences naturellement présentes plutôt que d'essayer de ne faire croître que les arbres qui ont la plus grande valeur monétaire. Cette façon de faire respecte en tous points la biodiversité du site et c'est là une formule gagnante.

Nous pouvons cependant favoriser certaines essences plus que d'autres. Ce choix peut être motivé par une meilleure résistance mécanique du bois, à ce moment on coupera le sapin plutôt que l'épinette, ou par l'acériculture et alors l'érable à sucre sera conservé au détriment de l'érable rouge. Il faut toutefois toujours baser notre choix sur des raisons fondamentales plutôt que sur des modes. Ainsi le bouleau jaune peut être favorisé non pas parce qu'il se vend un bon prix mais bien parce qu'il est une excellente essence compagne et que son bois dur et esthétique se prête à de nombreux usages. Ces valeurs sont sûres tandis que son prix lui peut varier grandement. Il en va de même pour plusieurs autres, notamment le chêne, l'érable, le noyer et toutes les autres essences dites nobles. Ce titre de noblesse vient du fait que ces bois possèdent des qualités particulières ce qui leur vaut une attention spéciale.

Toutes ces opérations, qui suivent une coupe sélective, valent la peine d'être faites pour assurer une récolte de bois de qualité dans le futur. Aucune subvention n'est accordée pour ces travaux et le propriétaire, pour y mettre temps, énergie et argent, doit y croire et avoir un sentiment de responsabilité élevé vis-à-vis la nature.

Vous pouvez joindre Yves Demers par courriel : yves.demers3@sympatico.ca ◀

Tiré du magazine *Le Progrès Forestier*, publié par l'Association forestière des Cantons de l'Est (AFCE), automne 2000, p. 4.

L'arbre et la forêt vous intéressent?

Devenez membre de l'AFCE, un organisme à but non lucratif dont le territoire couvre tout le sud-est du Québec.

Publications gratuites et rabais sur divers produits

16,10 \$ / 1 an - 28,76 \$ / 2 ans

Abonnez-vous au magazine *Le Progrès Forestier!*

Pour en savoir plus sur l'aménagement des boisés, les insectes et maladies, l'acériculture et plus!

16,10 \$ / 4 numéros - 28,76 \$ / 8 numéros

(En supplément : *Guide d'achat de l'équipement sylvicole au Québec*)

Tél. : (819) 562-3388

afce@afce.arbre.forêt.org

Téloc. : (819) 562-2433

www.afce.arbre.forêt.org